



STOP À LA POLITIQUE DE LA CHAISE VIDE !!!!

Nous déplorons que la Direction Générale de l'APHP renonce à signer avec les organisations syndicales centrales un protocole d'accord concernant les JUSTES ET LEGITMES REVENDICATIONS DES CADRES DE L'APHP !

En effet, elle substitue aux protocoles proposés 2 notes se résumant en une simple déclaration d'intention :

- L'une, concernant la résorption des faisant fonction,
- L'autre, concernant le schéma d'organisation de l'encadrement.

Néanmoins, grâce à la persévérance des Organisations Syndicales présentes CFDT-CFTC-CFECGC-SMPS, nous avons pu obtenir la prise en compte des avancées suivantes :

- ❖ un contrat d'objectifs et de moyens pluriannuel pour satisfaire aux besoins de recrutement en cadres de santé, qui sera proposé à la négociation avec les organisations syndicales centrales au cours du 1^{er} trimestre 2014
- ❖ Les FF seront positionnés sur des postes de cadre et exercent leur fonction à temps plein,
- ❖ Substitution de la notion de continuité à celle de permanence physique,
- ❖ Accompagnement prévu pour les nouveaux cadres,
- ❖ Impliquer et associer les cadres de proximité dans la gouvernance :
 - aux réunions et projets du pôle,
 - aux projets pilotés par les directions fonctionnelles ».
- ❖ Pour les CPP :
 - reconnaissance de la fonction d'adjoint auprès des CPP pour les cadres supérieurs : *« les modalités de remplacement du CPP pour assurer la continuité en cas d'absence et le cas échéant identification d'un ou plusieurs adjoints »*,
 - élaboration et organisation des projets relatifs à la continuité de l'encadrement.

Prochaine réunion le 04 juin 2013 pour aborder la continuité de l'encadrement

Quoi qu'il en soit, ces négociations restent encore très éloignées des attentes des cadres de l'APHP.

Pour autant nous allons persister, par notre présence, à porter les revendications des cadres de l'APHP.